



- Le Canada et les États-Unis continuent de collaborer dans le domaine de l'environnement. Cette collaboration bilatérale a maintenant débordé la sphère gouvernementale et s'étend à tous les secteurs de nos deux sociétés.

Changement climatique

- Le Canada participe à l'effort mondial déployé pour faire face au problème du changement climatique.
- En décembre 1997, 160 pays ont négocié le *Protocole de Kyoto*, une entente historique destinée à relever le défi du changement climatique. Aux termes du Protocole, les pays industrialisés ont négocié des objectifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre.
- Le Canada regrette que le temps n'ait pas permis de conclure un accord de principe dans les négociations de La Haye sur le changement climatique. Il subsiste toutefois une volonté et un intérêt certains pour s'attaquer à ce grave problème.
- La priorité du Canada reste d'en arriver à un *Protocole de Kyoto* « ratifiable », assorti de décisions internationales sur les « mécanismes de Kyoto », d'un régime d'observation applicable et de décisions favorables sur les « puits ».
- Comme le changement climatique est un problème d'une ampleur mondiale, le Canada reconnaît que toute entente devra tenir compte des préoccupations des pays en développement.
- Le Canada s'attaque aussi au problème du changement climatique au sein du territoire. Au cours de la dernière année, le gouvernement fédéral a investi 1,1 milliard de dollars canadiens dans ce secteur et dévoilé le premier d'une série de plans destinés à permettre au Canada d'atteindre les cibles établies.